

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 124 (1998)  
**Heft:** 25

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Qualification des entreprises de construction métallique

455

« La fabrication et le montage nécessitent des installations appropriées et des spécialistes formés en conséquence. Cela est valable en particulier pour les travaux de soudage. L'exécution doit correspondre aux exigences fixées pour la structure porteuse », dit le chiffre 2.2.1 de la norme SIA 161/1. Cela signifie que les exigences adressées à une entreprise sont formulées en rapport avec le niveau de qualité du produit. La norme SIA 161 spécifie deux types de certificats d'entreprise. Ils s'appuient sur les chiffres 6.2 et 7.5.3. La norme SIA 161/1 fournit des informations détaillées sur la manière d'examiner une entreprise par les institutions compétentes.

Les certificats d'exploitation S1 et S2 sont émis par le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux (LFEM/EMPA) à Dübendorf, par le Laboratoire de métallurgie des soudures (LS) à l'EPFL ou par l'Association suisse pour la technique du soudage à Bâle, après qu'une entreprise en a fait la demande. Les certificats ont une validité limitée à trois ans et peuvent être renouvelés. La SIA tient à jour un registre officiel des certificats émis.

Selon le registre de la SIA, les entreprises suivantes ont obtenu avec succès le certificat d'exploitation. La publication de ce registre a lieu régulièrement. La date mentionnée marque la fin de la validité du certificat. Mise à jour : 30 octobre 1998

### Certificat d'exploitation S1 selon la norme SIA 161/1

Aepli & Co Stahlbau	9201	Gossau	14.07.01
AMSAG A. Morel + Söhne AG	7250	Klosters	21.02.00
Baltsperger AG	8181	Höri	11.11.99
Berndorf Metallbaugesellschaft mbH	A 2560	Berndorf	28.02.99
Borer Technik AG	4227	Büsserach	07.03.99
Borra Officine, SA	6557	Cama	16.08.99
Brand Metallbau AG	6467	Schattdorf	21.12.98
Buss MDL	4133	Pratteln	21.07.01
Cattaneo Ferriere SA	6512	Giubiasco	27.05.00
Egli Joseph AG	8868	Oberurnen	01.10.01
Fässler Josef AG	8855	Wangen/SZ	23.06.01
Fehr Joh. & Söhne AG	8454	Buchberg	31.10.98
Fercher Werner AG	3931	Lalden	14.07.99
Franzi Officine SA	6917	Barbengo	03.05.01
Ghidoni Officine SA	6595	Riazzino	04.05.99
Giovanola Frères SA	1870	Monthey	26.05.01
Griesemer AG	6460	Altdorf	11.04.99
Gysi Gebr. AG	6340	Baar	18.04.00
Gysin Paul Stahl- und Apparatebau AG	4461	Böckten	21.06.01
Jakem AG	4333	Münchwilen	18.12.98
Jörimann Stahl AG	7402	Bonaduz	30.09.99
Jost AG, Heimberg	3627	Heimberg	29.09.01
Kelag AG	9466	Sennwald	21.02.00
Lonza AG	3930	Visp	23.02.01
Marti Dytan AG	6048	Horw	28.07.00
Mauchle Metallbau AG	6210	Sursee	17.06.99
Meyer Josef AG	6032	Emmen	08.09.00
Muff Josef AG	5614	Sarmensdorf	11.12.99

Müller Kaltbach	6212	Kaltbach	14.02.99
Neuweiler AG	8280	Kreuzlingen	30.06.01
Preiswerk + Esser AG	4021	Basel	15.07.01
SAWO Sägesser Worb AG	3076	Worb	11.02.00
Schindler Aufzüge AG *)	6030	Ebikon	24.02.00
Schneider Stahl- und Kesselbau AG	8645	Jona	20.04.01
Seiler AG,			
Stahl + Metallbau	3806	Bönigen	29.09.01
Senn Heinz AG	4665	Ofringen	28.09.00
Sottas Bernard SA	1630	Bulle	19.09.00
Stephan SA	1701	Fribourg	17.07.01
Terno AG	7240	Küblis	12.04.01
Tobler Stahlbau AG	9015	St. Gallen	25.05.01
Toscano AG, Stahlbau	7430	Thusis	20.04.01
Tuchschmid			
Engineering AG	8500	Frauenfeld	20.04.00
Voest-Alpine MCE GmbH	A 4031	Linz	06.11.98
von Roll Betec AG	3602	Thun	25.11.00
WBB AG	3970	Salgesch	08.06.01
Wetter AG	5608	Stetten	22.07.99
Zwahlen & Mayr SA	1860	Aigle	26.05.01

\*) Certificat avec certaines limitations ou remarques. Prendre contact avec l'entreprise.

### Certificat d'exploitation S2 selon la norme SIA 161/1

Balzaretti Costruzioni metalliche	6832	Pedrinate	15.12.99
Bameco AG	8424	Embrach	03.03.00
Belma Metallbau AG	2560	Nidau	17.07.01
Bernasconi Figli di G.e.A.	6830	Chiasso	09.02.00
Bischof Metallbau AG	8315	Lindau	21.11.99
Brütsch Metallbau AG	8207	Schaffhausen	21.10.00
Bucher-Guyer AG,			
Promec MS	8166	Niederweningen	03.03.00
Christen W. AG	4802	Strengelbach	09.06.99
Crevoisier + Rérat	2900	Porrentruy	30.06.01
Dettwiler Metallbau AG	6262	Langnau	13.03.00
Element AG	5106	Veltheim	14.06.01
Elementwerk Brun AG	6032	Emmen	09.02.00
Erne Hans Metallbau AG	5316	Leuggern	18.12.98
FAB Metallbau AG	3138	Uetendorf	01.02.01
Fercher Anton, Metallbau + Schlosserei	3930	Visp	26.11.00
Fischer Ernst AG	8590	Romanshorn	04.05.99
Fischer Urs, Metallbau	8587	Oberaach	11.08.00
Fixträger AG	4352	Schwaderloch	13.07.99
Fleischmann AG	8852	Altendorf	16.08.99
Freitag Heinz AG	3210	Kerzers	22.04.01
Frutiger AG	3138	Uetendorf	30.05.99
Furrer, H. + H. AG	4415	Lausen	26.02.01
Gaeng Metallbau AG	3063	Ittigen	06.07.00
Gard Louis-Philippe	3960	Sierre	23.03.01
Gemet Metall- & Stahlbau	3465	Dürrenroth	04.08.00
Genazzi e Artoli SA	6523	Preonzo	01.07.01
Giuliani Metallbau	7500	St. Moritz	14.02.00
GMB Metallbau			
und Haustechnik AG	3027	Bern	30.07.99
Hartmann Fritz AG	2555	Brügg	01.06.00
Hasler Adolf AG	9463	Oberriet	30.06.01
Herger + Koch AG	6018	Buttisholz	07.06.01
Hevron SA	2852	Courtételle	20.03.99
Hofer E. AG	3225	Müntschemier	17.06.00
Hofstetter Stahlbau AG	9303	Wittenbach	20.01.01

Imfeld Metall- und Stahlbau AG	6078	Lungern	24.08.00	Rytz Industriebau AG	4455	Zunzgen	27.07.00
Inauen-Schätti AG	8762	Schwanden	09.02.01	Schlosserei + Metallbau Daniel Bäumlin	3012	Bern	29.07.01
Isenschmid AG	6403	Küssnacht	19.12.99	Schoch Metallbau AG	9100	Herisau	17.12.99
Kaeser Jos. Stahlbau AG	4512	Bellach	26.11.99	Schwarz AG	5303	Würenlingen	10.12.00
Kaufmann A. AG, Stahlbau	6410	Goldau	27.08.00	Schweizer & Cie Services Techniques	3533	Bowil	25.03.00
Keller S. AG	9444	Diepoldsau	11.01.01	Alpins SA	1933	Sembrancher	07.05.01
Lanz A. AG	4950	Huttwil	13.03.00	Singeisen AG	4416	Bubendorf	05.02.01
Lanz P. SA	2333	La Ferrière	28.02.99	Soltermann Peter AG	3600	Thun	26.11.99
Lehmann AG	5037	Muhen	22.02.99	Spaltenstein Hoch+ Tiefbau AG	8303	Bassersdorf	09.05.99
Letrona AG	9504	Frltschen	14.04.99	Spirig Metallbau AG	9444	Diepoldsau	22.04.99
Lippuner Energie- u. Metallbautechnik AG	9472	Grabs	13.11.98	Stähli AG	3855	Brienz	31.01.99
Lips MSM AG	8953	Dietikon	13.07.99	Stauffer Metallbau AG	3602	Thun	06.10.99
Lörtscher, W.	3752	Wimmis	25.11.00	Steiner SA Constructions Métalliques	2302	La Chaux-de-Fonds	11.02.00
Mannesmann Dematic AG	8305	Dietlikon	02.04.01	Stöckle AG	9000	St. Gallen	09.01.00
Mecana SA	8716	Schmerikon	15.10.00	Sulser AG	9477	Trübbach	03.03.00
Messmer + Mösli	9052	Niederteufen	15.09.00	Sutter AG	6078	Lungern	26.02.01
Metall- und Stahlbau AG	5304	Endingen	29.11.98	Tenform-Industriebau AG	3645	Gwatt	25.01.99
Metallbau Stoller	3123	Belp	21.01.00	Trunz Remo AG	9303	Wittenbach	06.11.98
Metalpartner SARL	1890	St-Maurice	24.06.00	Varinorm AG	6014	Littau	18.07.99
Mekton SA	6855	Stabio	24.02.01	Vettiger Stahlbau AG	9245	Oberbüren	13.10.99
Minder + Zysset AG	3662	Seftigen	27.08.99	von Niederhäusern Gebr. AG	3762	Erlenbach i.S.	15.03.01
montatech AG	2143	Allschwil	01.09.99	Walo Bertschinger AG,	8952	Schlieren	10.08.01
Morand R. et Fils SA	1635	La Tour-de-Trême	18.12.98	Weber Paul AG	6423	Seewen	23.09.99
Oetterli Josef AG	8108	Dällikon	**)	Weibel Metallbau	3270	Aarberg	01.02.01
Pfister Metallbau AG	7503	Samedan	03.03.00	Werkstätte EA SBB	4806	Brittnau-Wikon	06.07.01
Pfister Metallbau AG	8576	Mauren	11.08.00	Widmer Metallbau AG	2500	Biel	11.09.00
Pfister Otto AG, Metallbau	4018	Basel	06.01.00	Wüst Karl AG	9450	Altstätten	17.01.99
Pitsch Andrea AG	7430	Thusis	11.11.00				
Pletscher & Co AG	8226	Schleitheim	29.11.98				
Ramelet SA	1000	Lausanne	14.12.98				
Revaz SA							
Constructions Métalliques	1950	Sion	02.06.01				

\*\*) Renouvellement en cours

## Le comité central vous informe

Dans sa séance de fin octobre, le Comité central a d'abord examiné l'état des finances de la Société: il a pu constater avec satisfaction que le bilan provisoire à la fin du troisième trimestre 1998 affiche un bénéfice légèrement supérieur au budget élaboré et qu'aucun problème de liquidité ne s'est posé durant l'année en cours.

### Modèle de prestations 95 Règlement SIA 112

Dans le cadre de la procédure de consultation prolongée adoptée pour le MP 95, trois ateliers (qui se sont tenus à Berne, Zurich et Lausanne) ont permis de confronter et d'évaluer les expériences déjà acquises dans l'application du modèle. C'est sur la base de ces travaux et sous la coordination du groupe directeur MP 95, que deux groupes de travail, dont l'un représente la FSA-SIA et l'autre les

maîtres d'ouvrage publics et privés, se sont attelés à la mise au point du document. Les descriptifs des prestations doivent notamment y être adaptés à ceux figurant dans les règlements sur les prestations et honoraires (RPH), qui sont eux-mêmes révisés à cet effet.

En ce qui concerne le statut du document et la suite des opérations, le CC a pris les décisions suivantes: Le MP 95 accède au rang de règlement, ce qui le place sur le même plan que les RPH; en avril 1999, le projet de règlement sera mis en consultation en même temps qu'il sera libéré pour application et enfin soumis à l'approbation de l'assemblée des délégués 2/99.

### Le projet Swisscodes prêt à démarrer

Grâce à une importante contribution financière de la SIA, la direc-

tion du projet Swisscodes a fait avancer les travaux d'avant-projet au cours de cette année, établissant notamment les bases techniques, définissant l'organisation de projet et procédant à une première recherche de collaborateurs potentiels. Jugé tout à fait prometteur, ce projet a été approuvé dans son principe par le CC, à la condition que la Confédération s'engage par écrit à participer à son financement (des assurances qui ont entre-temps et pour l'essentiel été obtenues) et après que certaines questions de détail auront été réglées.

### Commission de la SIA pour l'adjudication des marchés publics

Depuis le milieu de l'année, les communes sont également soumises aux nouvelles conditions cadres établies par la législation

issue des accords du GATT/OMC et par la nouvelle loi sur le marché intérieur pour l'adjudication de marchés publics. Sous la forme d'une commission SIA 140 pour l'adjudication des marchés publics, le CC veut mettre à disposition une plate-forme d'échanges réunissant tous les milieux concernés, où pourront être discutées les expériences, tant positives que négatives, faites par les organes d'adjudication et les concepteurs et qui sera en mesure d'évaluer et de juger les cas qui lui seront soumis. Cette commission est appelée à travailler en étroite collaboration avec la commission 142 pour les concours d'architecture et d'ingénierie. Si l'on souhaite en effet que

la situation se normalise en ce qui concerne la passation des marchés publics, il importe non seulement que la conjoncture économique continue à se redresser, mais il faut également pouvoir mettre en évidence les bons comme les mauvais exemples d'adjudications de prestations d'étude. Rappelons qu'en dernière analyse, personne ne saurait tirer profit de la disparition de compétences de pointe dans le domaine des études, sans mettre en péril l'aménagement de notre environnement constructible.

#### Journée SIA 2000

Fixée à l'an 2000 et placée sous le signe du renouveau et de l'interdisciplinarité, la prochaine Journée SIA devrait constituer une occa-

sion de rencontre pour l'ensemble des membres SIA, toutes générations et spécialités confondues. Tel est, en bref, l'objectif défini par le CC et un concours d'idées selon le règlement SIA 142 sera lancé à cet effet. Dès que le jury aura été nommé, ce concours sera annoncé dans les deux revues *IAS* et *SI+A*, ainsi que dans la rubrique *InfoBase* sur le site internet de la SIA (<http://www.sia.ch>). Des manifestations officielles, telles que l'assemblée des délégués de la société centrale ou des assemblées générales de groupes spécialisés ne seront plus couplées avec la Journée SIA 2000.

*Eric Mosimann,  
secrétaire général*

## Assemblée des délégués 2/98

Les principaux objets à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués réunie le 14 novembre dernier à Soleure concernaient les nouveaux statuts de la Société, l'adoption du budget 1999, l'élection d'un nouveau membre au Comité central et la présentation du projet *Swiss-codes* par son directeur, le professeur Peter Marti.

#### Bilan provisoire 1998, budget 1999

Après l'allocution de bienvenue du président de la Ville de Soleure, Kurt Fluri, et l'ouverture de l'assemblée par le président de la SIA, Kurt Aellen, les délégués ont abordé le premier point à l'ordre du jour. Le trésorier, Martin Hartenbach, a commencé son rapport par un pronostic réjouissant: le bilan provisoire à la fin du troisième trimestre permet de tabler sur un bénéfice annuel en hausse par rapport au budget élaboré. Le budget ensuite présenté pour 1999 a été approuvé à une confortable majorité après avoir été discuté en détail: avec une cotisation de membre individuel fixée à 180 francs et demeurant inchangée pour les bureaux d'étude, le bénéfice annuel escompté est de

147 000 francs. Par leur vote, les délégués ont ainsi montré qu'ils s'engageaient pour une Société active et présente sur les divers fronts qui les concernent. Outre les multiples travaux en cours, une série de projets particuliers se profilent: *Swiss-codes*, la révision des règlements concernant les prestations et les honoraires, les travaux liés à la nouvelle orientation de la SIA et un éventuel projet dans le cadre de l'expo.01. Structurés et présentés sous une forme plus transparente, les postes du budget 1999 incluent également les provisions affectées à des projets précis.

#### Nomination au Comité central

*Blaise Junod*, arch. dipl. EPF/SIA, a été élu à l'unanimité comme nouveau membre du Comité central. Présenté par la section vaudoise et soutenu par la COGAR (Groupes des architectes romands), Blaise Junod est copropriétaire du bureau d'architectes AC Atelier commun, études et réalisation d'architecture SA, à Lausanne. Nous lui souhaitons la bienvenue au CC et nous réjouissons d'entamer avec lui une collaboration active et fructueuse.

#### Concours d'idées pour la Journée SIA 2000

Thimoty Nissen a présenté le lancement d'un concours d'idées pour la Journée SIA 2000. Dans le cadre d'une procédure anonyme ouverte, il s'agit de réunir et de distinguer des idées pour une manifestation placée sous le signe du renouveau et de l'interdisciplinarité, qui stimulera les rencontres et les échanges entre les membres de la SIA, toutes générations et spécialités confondues. Les participants eux-mêmes seront donc au centre de cette manifestation, dont la qualité doit assurer l'impact vers l'extérieur. Le concours sera prochainement annoncé dans les revues *IAS* et *SI+A*, ainsi que sur la page d'accueil du site internet de la SIA (<http://www.sia.ch>).

#### Nouveaux statuts

Alfred Hagmann et Laurent Chenu, membres du groupe de travail «Nouvelle orientation de la SIA» (GTN), ont présenté les statuts de la nouvelle SIA. Parmi les options clés, citons notamment: une ouverture accrue aux architectes, ingénieurs et autres scientifiques actifs dans les domaines de la construction, des techniques et de

l'environnement; une affiliation centrale à titre de membre individuel au niveau du REG A, une ouverture aux diplômés des Hautes écoles spécialisées et ETS, aux étudiants ainsi qu'aux organisations qui partagent un grand nombre de membres avec la SIA; la constitution de quatre groupes professionnels de nature multidisciplinaire, responsables de questions professionnelles spécifiques; la consolidation des organes de la Société et le renforcement des relations publiques. Pour le reste, les sections et les groupes spécialisés sont conservés comme éléments d'organisation ayant fait leurs preuves, et les propositions de la commission de l'avenir sont en grande partie appliquées. Les statuts et les commentaires y relatifs ont été remis aux délégués et seront en-

voyés à tous les membres d'ici mi-décembre 1998. La vaste discussion sur l'avenir de la SIA est ainsi relancée et, d'ici l'adoption des nouveaux statuts par l'assemblée des délégués 1/99 du 18 juin, des réactions aux propositions aujourd'hui disponibles pourront encore être prises en compte. Kurt Aellen a remercié les membres du GTN pour la somme de travail abattue en dix petits mois et le groupe de travail s'est déclaré prêt à assurer le suivi de la nouvelle orientation jusqu'à l'approbation des règlements par l'assemblée des délégués 2/99 au début de novembre.

#### **Swisscodes**

Peter Marti a fourni une présentation brève, mais complète du projet Swisscodes. Son exposé fut si clair, concis et convaincant que l'on

a pu se passer de traduction. Des informations complémentaires sur le sujet figurent dans le numéro 45 de *SI+A* et une publication dans *IAS* est également prévue.

#### **Congrès AIPC-IABSE en l'an 2000**

Anton F. Steffen, président du comité d'organisation de l'Association internationale des ponts et charpentes AIPC-IABSE, a présenté le riche programme du 16<sup>e</sup> congrès IABSE sur le thème «Structural Engineering for Meeting Urban Transportation Challenges». La manifestation se tiendra du 18 au 21 septembre au nouveau centre culturel et de congrès de Lucerne et quelque mille participants en provenance de toutes les régions du monde y sont attendus.

Eric Mosimann, secrétaire général

## **Nouveaux présidents de trois sections romandes**

*Fribourg: Jean-Bernard Demont*  
Après une période de vacance, la présidence de la section fribourgeoise est à nouveau occupée depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier: c'est Jean-Bernard Demont, né le 15 juin 1944 et ingénieur civil diplômé de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne (EPUL) en 1967, qui a repris cette fonction. Une fois sa formation achevée, Jean-Bernard Demont a travaillé durant plus de vingt ans à la Compagnie d'études techniques et de planification (CEPT) à Lausanne, où il a finalement accédé au poste de directeur. Parmi les projets auxquels il a collaboré, figurent les aménagements hydrauliques Hongrin-Léman, les tunnels de Fonzaley, CFF Barberine et Chatelard-Vernayaz. Puis, après avoir pris la direction du bureau C. von der Weid & Associés SA à Fribourg en 1991, il a notamment participé à la construction de la SBS à Fribourg et à l'extension de la station d'épuration de cette même ville.

*Jura: Jean-Claude Chevillat*  
Né le 3 avril 1959, Jean-Claude Chevillat a passé son enfance et

accompli toute sa scolarité obligatoire à Porrentruy, puis, après avoir achevé sa formation d'architecte, à l'EPFL en 1985, il a immédiatement fondé son propre bureau à Delémont. Au sein de la SIA, Jean-Claude Chevillat s'est distingué par l'énergie peu commune qu'il a déployée aussi bien comme membre de la Conférence des groupes des architectes romands (Cogar), qu'avec le groupe de travail Unitas. De même, comme directeur de SIA-FORM, l'offre de formation continue pour les ingénieurs et les architectes engagés dans la pratique, Jean-Claude Chevillat est responsable de l'élaboration et du développement de programmes de formation continue et de perfectionnement professionnel essentiels pour la SIA et ses membres. Élu le 8 mai dernier, Jean-Claude Chevillat remplace Olivier Gogniat à la présidence de la section jurassienne.

*Neuchâtel: Eric Repele*  
C'est le 1<sup>er</sup> avril dernier, que l'architecte Eric Repele a succédé à Mme Firouzeh Miserez, ingénieur chimiste de La Chaux-de-Fonds à

la présidence de la section neuchâteloise. Né le 20 septembre 1956 à Neuchâtel, Eric Repele a d'abord terminé un apprentissage de dessinateur en bâtiment, avant de s'inscrire au technicum de Burgdorf, puis à l'EPFZ où il a obtenu son diplôme d'architecte en 1984. Fondant alors son propre bureau à Zurich, il a d'abord réalisé divers projets d'extensions et de transformations. Après son retour à Neuchâtel en 1990, il a mené différents projets de logements et vu ses travaux distingués dans de nombreux concours, notamment pour la salle de gymnastique de Corcelles, l'Office de la statistique ou le parking du port à Neuchâtel. Eric Repele est en outre expert pour la commission d'examen du REG A et, avec Paul Marti, chef de projet pour une gestion de la qualité appliquée aux architectes.

La rédaction de *IAS* présente ses vives félicitations aux nouveaux présidents romands ainsi que ses voeux pour une activité féconde à la tête de leurs sections respectives.

Jean-Pierre Weibel